



Notice d'utilisation

ATMOS S 61 Servant vision

Unité de consultation ORL

CE

ATMOS S 61 Servant vision:
531.0000.C

2014-08 Index: 20

ATMOS MedizinTechnik GmbH & Co. KG | Ludwig-Kegel-Straße 16 79853 Lenzkirch/Germany | Tel. +49 (0) 7653 / 689-0 Fax +49 (0) 7653 / 689-190 | atmos@atmosmed.de www.atmosmed.de

Pour toute information complémentaire, accessoires,
consommables et pièces détachées, vous pouvez vous adresser à

ATMOS

MEDICAL France
3 Allée des Maraîchers
13013 MARSEILLE
France

Tél : + 33 4 91 44 32 94
Fax : + 33 4 91 44 39 68

info@atmosfrance.fr
www.atmosmed.fr

Sommaire



1.0 Introduction 5

1.1 Conseils concernant la notice d'utilisation 5
1.2 Utilisation 5
1.3 Fonction 5
1.4 Explication des pictogrammes et symboles 6

2.0 Conseils de sécurité 7

3.0 Installation : conditions de raccordement 8

3.1 Connexions nécessaires 8
3.2 Raccordements électriques 8

4.0 Utilisation 9

4.1 Eléments de commandes et options 9
4.2 Connexion 9
4.3 Bouton Marche/Arrêt 10
4.4 Modules de lumière et éléments de commande 11
4.5 Gestion des endoscopes 12
4.6 Caméra ORL ATMOS 14
4.7 Stroboscope LED ATMOS 15

5.0 Conseils d'entretien et de maintenance.............................. 16

5.1 Conseils fondamentaux concernant le nettoyage et la désinfection 16
5.2 Solutions de désinfection des instruments conseillées 17
5.3 Solutions de désinfection des surfaces conseillées 17

6.0 Plan d'hygiène 18-19

7.0 Entretien et maintenance... 20

7.2 Remplacement des fusibles 20
7.2 Remplacement de lampe 20

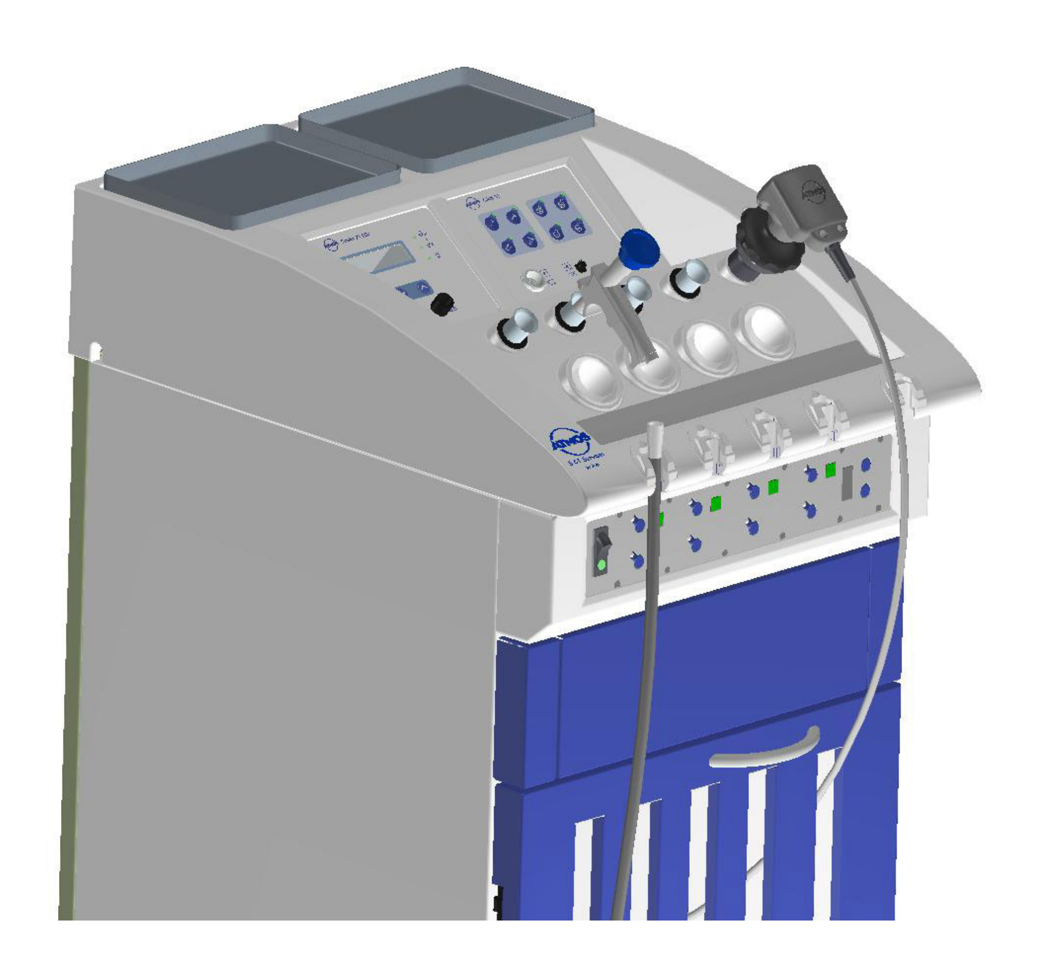
8.0 Régler certains problèmes de fonctionnement 21

9.0 Accessoires et consommables... 22

10.0 Caractéristiques techniques 23

11.0 Elimination du produit 24

12.0 Déclaration du constructeur concernant la compatibilité électromagnétique 25



1.0 Introduction



1.1 Conseils concernant la notice d'utilisation



Cette notice d'utilisation contient des informations importantes vous permettant d'utiliser l'ATMOS S 61 Servant vision en toute sécurité et de manière effective. Elle n'est donc pas seulement conçue pour la formation du personnel utilisateur, mais aussi pour être consultée en cas de besoin. Toute copie, même partielle, n'est autorisée qu'après accord écrit d'ATMOS.

La notice d'utilisation doit toujours être à disposition près de l'appareil.



La sécurité de fonctionnement et la possibilité d'utilisation de l'appareil ne dépendent pas seulement de votre savoir, mais aussi de l'entretien et de la maintenance de l'ATMOS S 61 Servant vision.

Les travaux de maintenance et de réparation importants ne doivent être effectués que par une personne autorisée par ATMOS. En cas de réparation, veillez à n'utiliser que des pièces d'origine ATMOS. Ainsi, vous avez l'assurance que la sécurité de fonctionnement et la possibilité d'utilisation ainsi que la valeur de votre appareil restent intactes.



- Le produit ATMOS® S 61 Servant vision porte la certification CE selon la directive CE du Conseil sur les produits médicaux 93/42/CEE et répond aux exigences de l'Annexe 1 de cette directive.
- Le produit ATMOS® S 61 Servant vision correspond à toutes les exigences applicables de la directive 2011/65/EU concernant la restriction d'utilisation de certains produits dangereux dans les appareils électriques et électroniques (« RoHS »).
- Vous trouverez les certificats de conformité sur notre site www.atmosmedical.fr.
- Le système de gestion de la qualité utilisé chez ATMOS est certifié selon les normes internationales de qualité.
- Avant la première utilisation, veuillez lire le chapitre 2.0 concernant les conseils de sécurité, afin d'éviter toute situation dangereuse.

1.2 Utilisation

Nom : ATMOS® S 61 Servant vision

Fonction principale :
- Sources de lumière
- Rangement et chauffage des endoscopes
- Visualisation
- Stroboscopie pour le diagnostic du larynx

Indication médicale / Utilisation :
Examen standard ORL et/ou thérapie

Spécification de la fonction principale :
- Source de lumière 15 V, 150 W
- Source de lumière 24 V, 150 W
- Source de lumière LED, 700 mA
- Caméra (ATMOS® Cam)
- Stroboscope (ATMOS® Strobo 21 LED)

Organe concerné :
Cavité buccale jusqu'au pharynx, canal auditif jusqu'au tympan et cavité nasale

Durée d'utilisation :
Unité ORL : Utilisation de courte durée (jusqu'à 30 jours)
Aspiration / Air comprimé / Lavage d'oreille / Sources de lumière :
Utilisation passagère sur le patient (moins de 60minutes)

Environnement d'utilisation :
En clinique, à l'hôpital et en cabinet médical ORL ou phoniatre. L'unité de consultation et/ou thérapie ORL ne doit être utilisée que par un personnel médical spécialisé.

Contre-indications :
Ne doit pas être utilisé pour le lavage des sinus.
Le lavage d'oreille ne doit pas être utilisé dans le cas d'inflammation du canal auditif ou de tympan perforé.

Le produit est : X actif □ non actif

Stérilité :
L'unité de consultation ORL n'est pas un produit stérile.

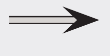
Produit à usage unique / Retraitement :
L'unité ORL est conçue pour une utilisation multiple. L'appareil et les accessoires sont en partie réutilisables. Vous trouverez des informations concernant le retraitement, le nettoyage et la désinfection dans la notice d'utilisation.

1.3 Fonction

- Canaux de lumière froide (halogène, LED)
- Activation automatique par cellule photo électrique, crochet lampe frontale, bras de microscope
- Rangement des endoscopes sans/avec chauffage
- Minuteur de désinfection
- Intégration caméra ATMOS
- Intégration stroboscope LED ATMOS
- Eclairage des instruments

1.4 Explication des pictogrammes et symboles

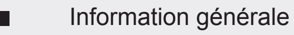
Abréviations / Symboles utilisés dans ce mode d'emploi

 Procéder en suivant les flèches, ordre chronologique

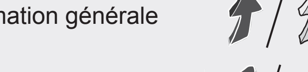
 ● Appuyer à l'endroit du point

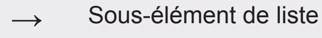
 Utiliser la pédale (en option)

 A lire, information importante


■ Information générale

● Enumération




→ Sous-élément de liste

 Contrôler

 Bouger ou emboîter dans cette direction...

Tourner, pousser dans cette direction...

 Echanger

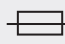


Faire cliquer, vérifier le bon maintien

Pictogrammes utilisés dans ce mode d'emploi

IEEE 1394 Connexion DV

 Attention, être particulièrement vigilant

 Fusible, selon IEC 417/5016, DIN 30600/0186

 Pièce d'utilisation type BF

 Egalisation du potentiel

 Entrée de signal

 Sortie de signal

 Entrée et sortie de signal

 Pédale

 Connexion prise de terre



 ~ Courant alternatif

| En marche (Alimentation connectée au réseau)

O Eteint (Alimentation déconnectée du réseau)





Conseils de sécurité importants

- L'ATMOS S 61 Servant vision est conçu selon les normes IEC 601/ EN 60601et affecté aux classes suivantes :
  - Catégorie de protection VDE 1
  - Classe IIa (CEE 93/42).
- L'appareil ne peut être raccordé qu'à une prise fixe (prise de terre) installée en bonne et due forme.
- Ne pas placer l'appareil directement contre un mur afin de ne pas boucher les fentes d'aération situées à l'arrière.
- Attention ! Pour les chauffages de miroir et d'optiques, les températures dépassent parfois 40° C.
- **Attention à la source de lumière froide !** La forte énergie lumineuse dégage une chaleur intense à la pointe de l'optique. Eviter une distance trop faible entre le tissu et la face de sortie de lumière du câble à fibres optiques, voire de l'endoscope, car cela pourrait conduire à une coagulation des tissus du patient. Lors de l'endoscopie, éviter le contact direct avec la zone de sortie de lumière et le tissu.
  Attention, risque d'incendie ! Ne jamais poser la face de sortie de lumière du conducteur à fibres optiques ou de l'endoscope sur des surfaces absorbant la chaleur (chiffons foncés, etc) car ceci peut provoquer un réchauffement trop élevé voire enflammer le chiffon. Mettre la lampe hors service lorsque la lumière n'est pas utilisée pendant une longue période.

  User de prudence lors des travaux avec les endoscopes sur les sources de lumière. Les rayons thermiques nocifs sont éliminés par des filtres spéciaux intégrés. L'intensité lumineuse est cependant très forte. Ne pas regarder directement vers les sources de lumière ! En cas de panne de lumière, ôter l'endoscope de la zone de travail.
- L'ATMOS S 61 Servant Vision ne doit être utilisé que par un personnel qualifié, autorisé par ATMOS et ayant été formé sur les applications de l'appareil. (IEC 601-1/ EN/60601-1).
- La tension d'alimentation mentionnée sur le plaque signalétique doit correspondre aux valeurs du réseau d'alimentation.
- Avant chaque utilisation, assurez-vous de la sécurité de fonctionnement et du bon état de l'appareil. **Remplacer immédiatement tout câble ou tuyau endommagé.**
- Contrôler régulièrement le fonctionnement des instruments indicateurs !
- Le patient ne doit pas rester sans surveillance à proximité de l'unité de consultation.
- Configuration correcte lors du montage de raccords spécifiques

Vert/jaune :	conducteur de protection (PE)
Bleu :	conducteur neutre (N)
Noir ou marron :	phase (L)

- Attention :
  Si plusieurs appareils sont alimentés par une seule prise commune, il faut utiliser un transformateur séparé médical selon EN 60601-1 avec surveillance d'isolation, ou une installation sécurisée comparable, en fonction de la consommation de l'ensemble des appareils à connecter.
- Ne pas déposer d'instruments utilisés, contaminés sur l'unité ORL !
- Respecter les conditions d'environnement indiquées dans les caractéristiques techniques.
- A la fin des consultations, éteindre l'interrupteur principal.
- L'ATMOS S 61 Vision ne doit être utilisé que dans des locaux médicaux, mais pas dans des lieux exposés à un risque d'explosion ou enrichis en oxygène.
- L'ATMOS S 61 Servant vision répond aux exigences de résistance électromagnétique de la norme **IEC 601-1-2/EN 60601-1-2** « Compatibilité électromagnétique – Appareils médico-électriques »
- L'ATMOS S 61 Servant vision ne doit pas être utilisé avec d'autres appareils qui ne répondraient pas à la norme EN 60601-1 « Appareils médico-élecriques » et EN 60601-1-2 « Compatibilité électromagnétique (Appareils médico-électriques) ».
- ATMOS ne se porte pas garant pour les dommages corporels et matériels quand :
  - il n'a pas été utilisé des pièces originales ATMOS,
  - les conseils contenus dans la notice d'utilisation n'ont pas été respectées,
  - le montage, les nouveaux réglages, les modifications, les extensions et réparations n'ont pas été réalisées par le personnel autorisé par ATMOS.
- Ce mode d'emploi correspond à l'appareil et à l'état des normes relatives à la sécurité technique lors de sa mise sous presse. Tous droits sur les circuits indiqués, les procédés, les appellations, les programmes de logiciel et les appareils sont réservés.
- Ne jamais être en contact simultanément avec les interfaces de l'appareil et le patient !!
- Avant d'ouvrir l'unité, éteindre l'interrupteur général et retirer la prise du secteur !
- ATMOS conseille un contrôle technique de sécurité annuel, effectué par un spécialiste autorisé.

3.0 Installtion : conditions de raccordement



3.1 Connexions nécessaires pour toutes les unités de l’ATMOS S 61 Servant

Unité / Appareil	Connexions maximales nécessaires
ATMOS S 61 Servant ENT workstation	1x prise trois pôles
ATMOS S 61 Servant vision	1x prise fixe
ATMOS S 61 Servant instruments	1x prise trois pôles
ATMOS S 61 Servant therapy	2x prise trois pôles
Ensemble de séparation des eaux	1x prise trois pôles
Moniteur	1x prise trois pôles
Fauteuil patient	1x prise trois pôles


La prise murale de l’ATMOS S 61 Servant vision doit être raccordée à un circuit électrique séparé.

3.2 Connexion électrique

- Selon les directives VDE 0107 et VDE 0100, les salles médicales doivent être équipées d’un disjoncteur de protection (interrupteur de protection FI) ayant un courant de fuite nominal < 0,03 A. L’installation doit s’effectuer conformément à VDE 0107.
- Le câble d’alimentation de l’ATMOS S 61 Servant Vision doit être connecté à une prise murale proche de l’appareil (max. 3 m) (voir schéma). Cette connexion ne doit être réalisée que par un personnel qualifié.
- La consommation de l’appareil est de maximum 300 VA..
- Pour l’installation d’autres appareils électriques (installation d’un fauteuil patient électrique ATMOS, un système de séparation des eaux, une caméra, moniteur, etc.) veuillez prévoir des prises supplémentaires.





Première mise en service.

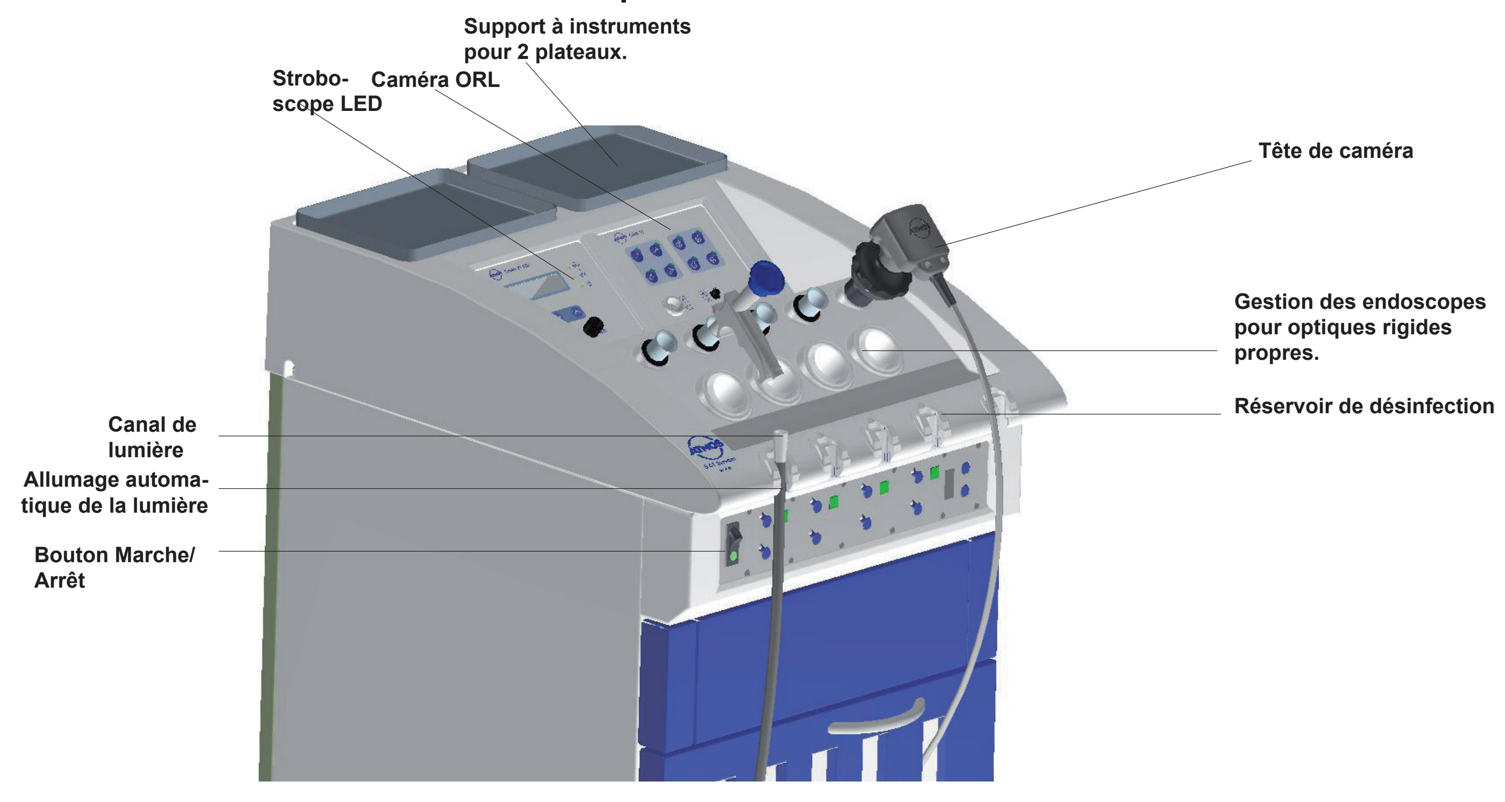
Avant son départ d'usine, chaque ATMOS S 61 Servant subit des contrôles de fonction et de sécurité. Pour garantir que l'appareil fonctionne de manière fiable après le transport et l'installation, veuillez respecter les consignes suivantes : l'utilisateur ne doit mettre en fonction l'appareil uniquement quand

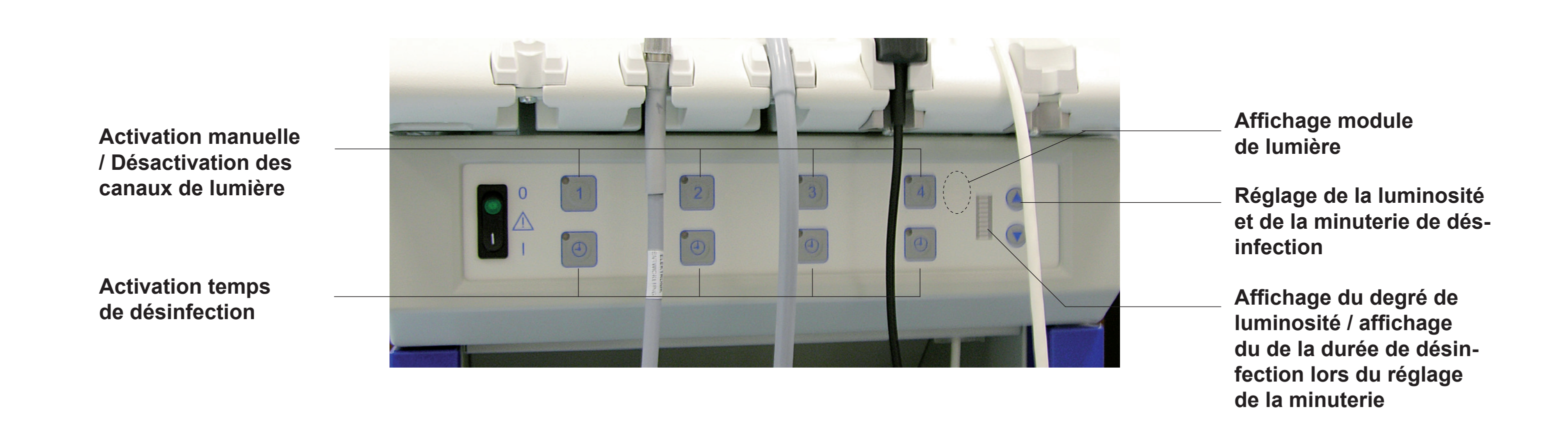
1 – l'appareil a subi un contrôle de fonctionnement sur place

2 – la notice d'utilisation a été lue et prise en compte.

Après un transport ou un stockage dans un environnement froid, l'appareil doit être entreposé environ 4 heures à température ambiante. Si l'appareil ne s'est pas acclimaté, il y a risque de formation de liquide de condensation, ce qui peut entraîner des problèmes de fonctionnement.

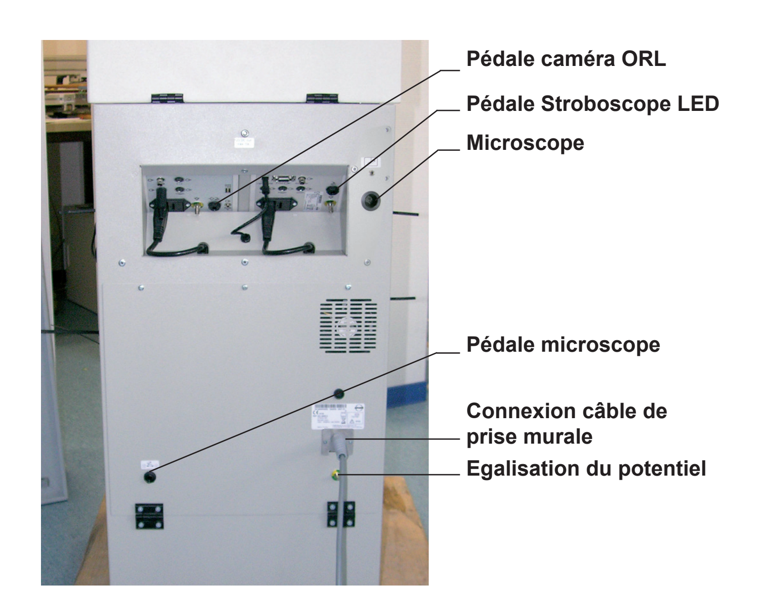
4.1 Vue de face : commandes et options

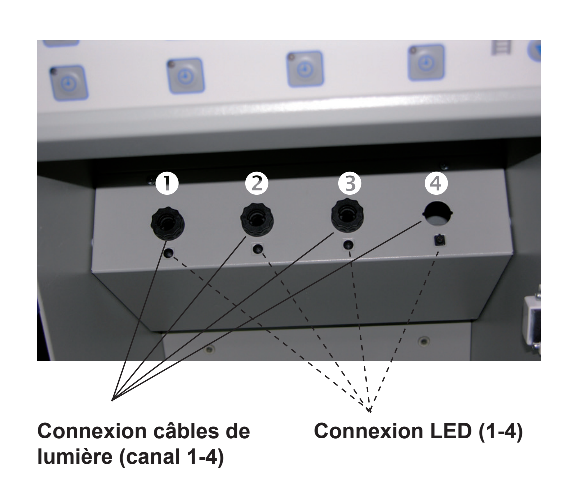






4.2 Connexions





Chaque canal ne peut recevoir qu'un câble de lumière ou une connexion LED !

Premier canal : microscope (si existant) / lampe frontale (si existante) / lumière froide / LED / rien

Veuillez respecter ce qui suit :
En passant le câble de lumière du microscope dans le canal de lumière, il faut veiller à laisser la protection sur le câble de lumière.
La protection ne pourra être retirée que lorsque le câble de lumière du microscope aura été passé dans le canal de lumière.

Deuxième canal : lampe frontale (si existante) / lumière froide / LED / rien

Troisième canal : lumière froide / LED / rien

Quatrième canal : lumière froide / LED / rien

4.3 Bouton Marche/Arrêt



En allumant l'interrupteur général, tous les appareils intégrés et connectés sont prêt à être utilisés.

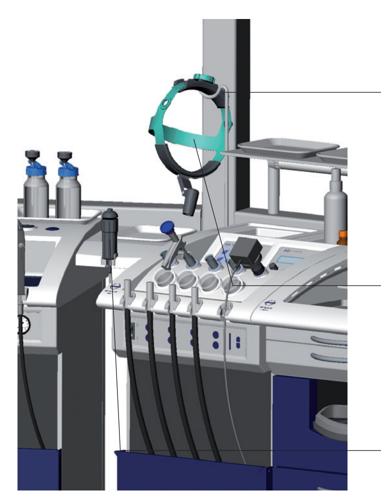
→ Lumière verte à l'interrupteur : appareil sous tension.

En allumant, toutes les LED sont branchées. Vérifiez leur fonctionnement à chaque fois que vous allumez l'unité.



4.4 Modules de lumière et éléments de commande

Modules de lumière



Crochet lampe frontale
Lorsqu'on retire la lampe du crochet, le canal de lumière de la lampe frontale est activé automatiquement. Lorsqu'on raccroche la lampe frontale, la lampe frontale s'éteint automatiquement.

Lampe frontale LED

Source de lumière LED

Eléments de commande

Activation manuelle / Désactivation des canaux de lumière

Activation temps de désinfection



Affichage module de lumière

Réglage de la luminosité et de la minuterie de désinfection

Affichage du degré de luminosité / affichage du de la durée de désinfection lors du réglage de la minuterie

- A l'allumage apparaît l'affichage de chaque module de lumière (halogène, LED ou pas d'affichage (pas d'affichage : pas de module de lumière inséré ou prévu)) sous le canal de lumière qui y est relié. L'affichage dépend des préréglages lors de l'installation ou des options acquises.
- Activation du module de lumière lors de l'extraction du canal de lumière, ou du casque de lumière.
- Quand plusieurs conducteurs de lumière sont extraits, seul le dernier extrait est actif. Quand le câble actif est remis en place, le conducteur de lumière encore extrait est à nouveau allumé.
  Pour éviter que, lors de l'extraction de deux câbles de lumière, le canal non utilisé soit activé, celui-ci peut être éteint manuellement après son extraction.
- Si deux canaux sont activés, c'est-à-dire sortis : on peut passer de l'un à l'autre en utilisant la pédale, ou manuellement en appuyant sur les touches, car on ne peut activer qu'un seul canal à la fois.
- Réglage de la luminosité : Sélectionner le canal désiré (grâce à la pédale ou en appuyant manuellement sur les touches) ; à droite, en appuyant sur les touches pour augmenter ou baisser (possible : entre 100 et 70 %). A l'extinction, le dernier réglage est enregistré)

Surveillance de la durée d'éclairage des lampes halogène
- La durée d'éclairage des lampes halogène est surveillée par le guidage. Si 90% de la durée de vie de la lampe sont atteintes (selon les données du constructeur), la LED de la touche d'activation devient orange au lieu d'être verte.

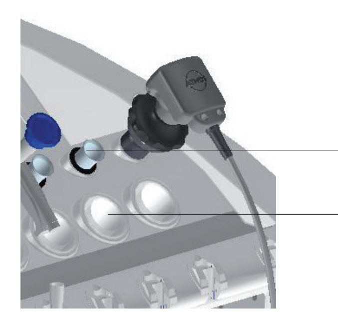
Pensez à vous équiper en lampe de rechange à l'avance !
Pour remettre à zéro le compteur des heures de fonctionnement après le remplacement d'une lampe défectueuse, il faut maintenir enfoncée la touche d'activation du canal de lumière lors de l'allumage de l'unité.

Attention : la durée de vie des lampes halogène est soumise à de fortes variations, l'affichage n'est donc à utiliser qu'à titre indicatif, et certaines lampes peuvent donc être défectueuses bien avant d'avoir servi aussi longtemps qu'il était indiqué.



4.5 Gestion des endoscopes

4.5.1 Vue d'ensemble

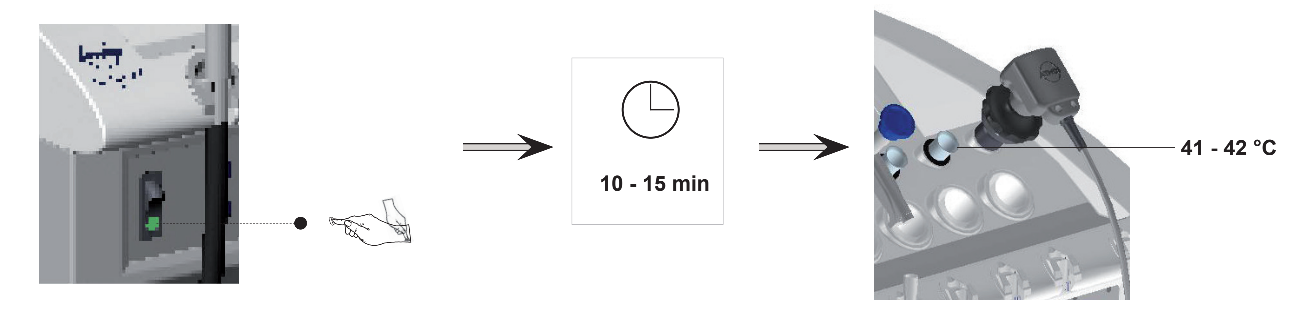


Réservoir métal pour stockage d'optiques propres, chauffage en option (peut être retiré)

Réservoir plastique pour stockage d'optiques utilisées, pouvant recevoir une solution désinfectante (peut être retiré)

Retirer et déposer soigneusement les instruments.

4.5.2 Chauffage des endoscopes





Risque de brûlures !
Contrôler la température des instruments avant de les utiliser sur le patient (sur le dos de la main ou autre)



Ne déposer et ne chauffer que des instruments propres !



Nettoyer et désinfecter régulièrement les réservoirs ! Pour cela, respecter les conseils du chapitre 5.0 « Conseils de nettoyage et d'entretien »

4.5.3 Surveillance de la désinfection



N'utilisez que des solutions désinfectantes autorisées et sans danger dans les réservoirs, et respectez toujours les conseils d'utilisation du producteur. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au chapitre 5.0. « Conseils de nettoyage et d'entretien ».
Attention, les solutions désinfectantes peuvent être chauffées au maximum à 42° C.



Contrôlez vous-mêmes le temps de désinfection minimal et maximal autorisés !

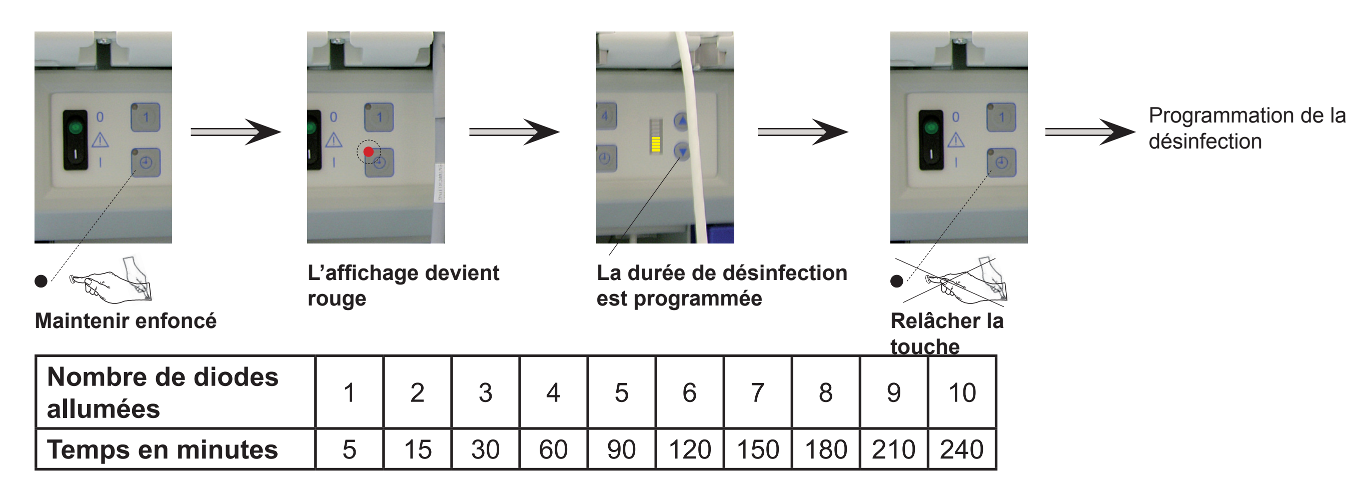


Veuillez vous informer du temps maximal de désinfection autorisé pour vos instruments et vérifiez le temps de désinfection préprogrammé.



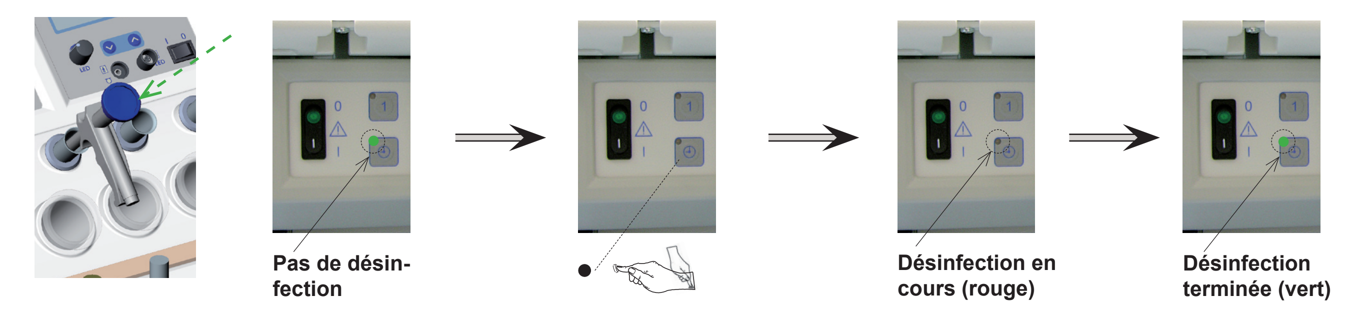
Réglage du temps de désinfection

Lors de la mise sous tension, la durée de désinfection préprogrammée est celle qui a été utilisée lors de la dernière mise en marche.



Nombre de diodes allumées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Temps en minutes	5	15	30	60	90	120	150	180	210	240

Effectuer une désinfection



Terminer la désinfection

En appuyant une fois de plus sur la touche de la minuterie alors qu'elle fonctionne, on arrête celle-ci.

ℹ Un signal sonore retentit à la fin de la désinfection.



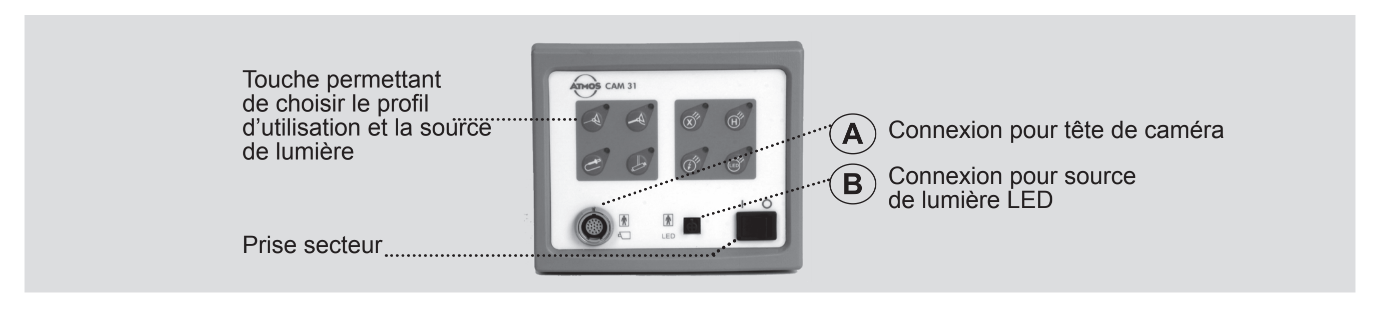
4.6 Caméra ORL – Quickstart



La caméra ORL ATMOS Cam 21/31intégrée a son propre mode d'emploi.

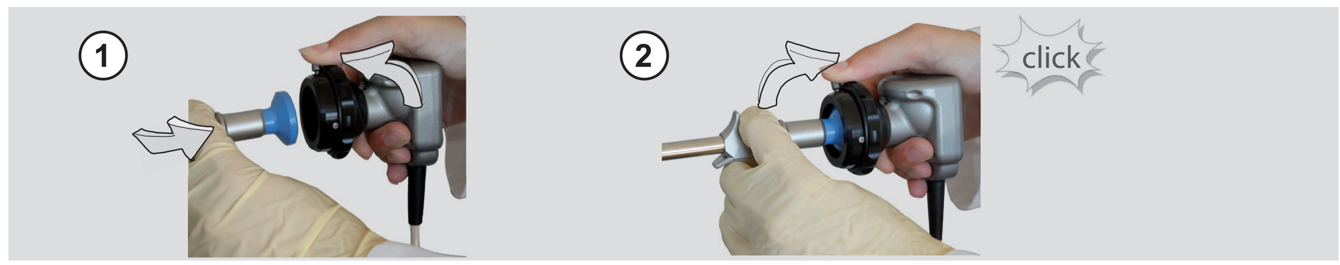
Veuillez respecter la consigne suivante :
Lire avec soin la notice d'utilisation séparée et respecter les conseils de sécurité pour une utilisation optimale et sûre de vos appareils !

4.6.1 Eléments de commande et face avant de l'appareil



4.6.2 Utilisation

Lors de la mise sous tension de votre unité ATMOS S 61 Servant Vision, votre caméra ORL est automatiquement allumée.



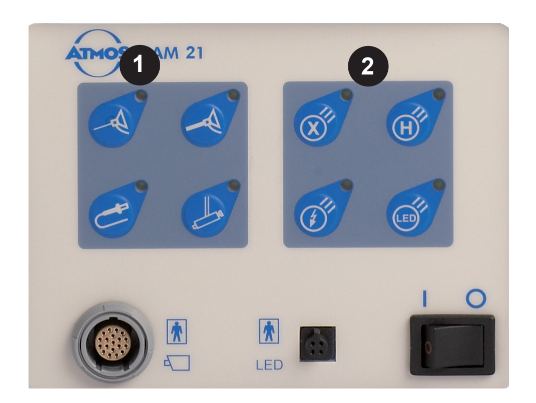
Sélectionner la source de lumière

1.) Sur l'unité de consultation

Extraire de son support la source de lumière souhaitée. Les réglages sur l'unité (LED, halogène) ont été effectués à l'usine.

2.) Directement sur la caméra

Extraire de son support la source de lumière (vois ci-dessus) En appuyant sur les touches de la caméra, sélectionnez l'optique désirée (❶). Sélectionnez la source de lumière souhaitée (❷).
Lors de la prochaine utilisation de ce canal, ou lors de la prochaine extraction du support, les derniers réglages effectués sur la caméra seront préprogrammés.





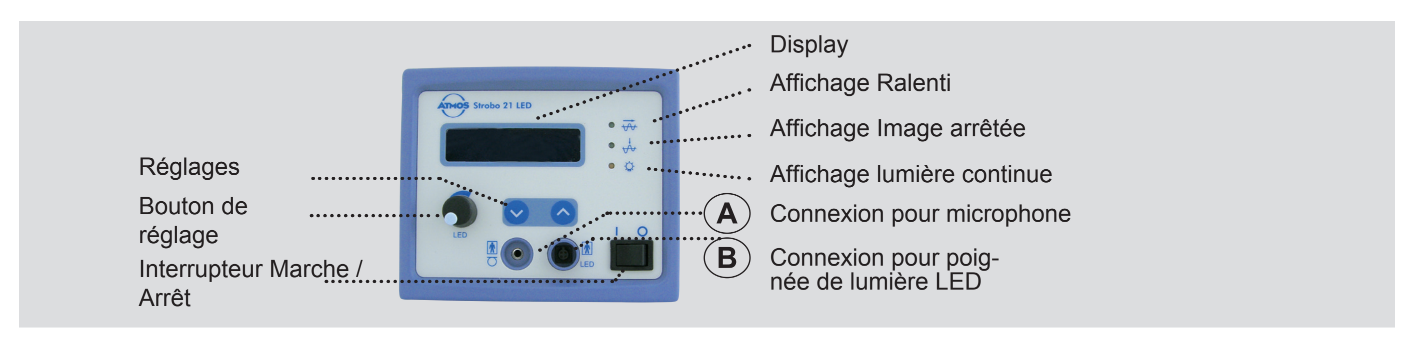
4.7 ATMOS Stroboscope LED – Quickstart



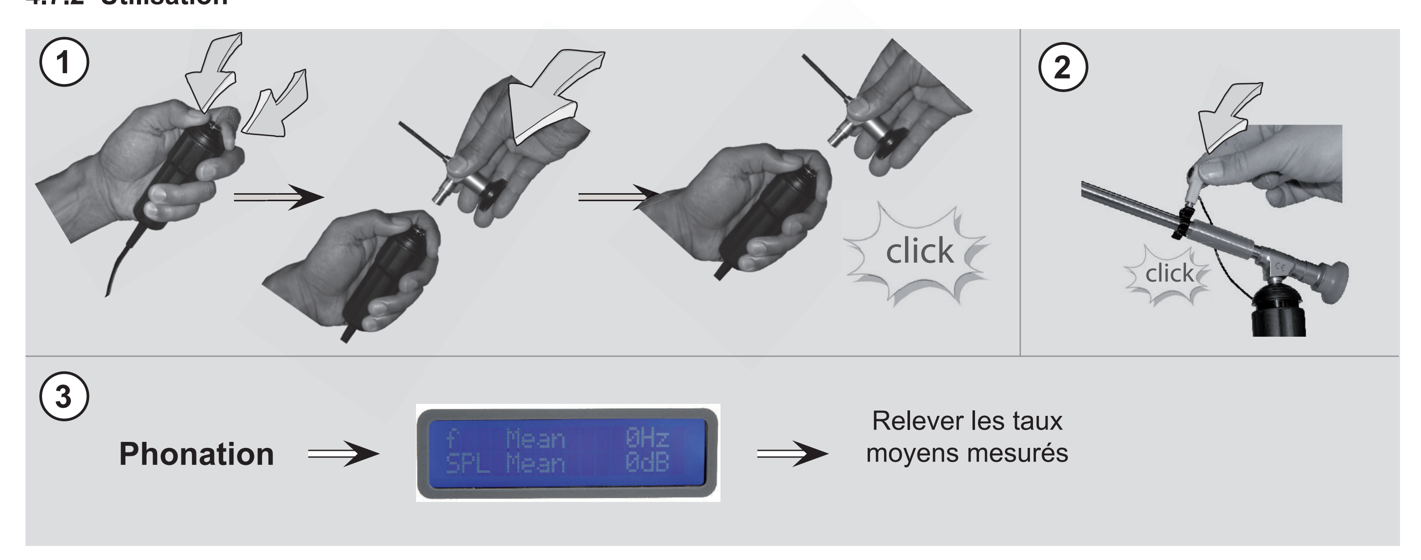
Le stroboscope ATMOS LED intégré a son propre mode d'emploi.

Veuillez respecter la consigne suivante :
Lire avec soin la notice d'utilisation séparée et respecter les conseils de sécurité pour une utilisation optimale et sûre de vos appareils !

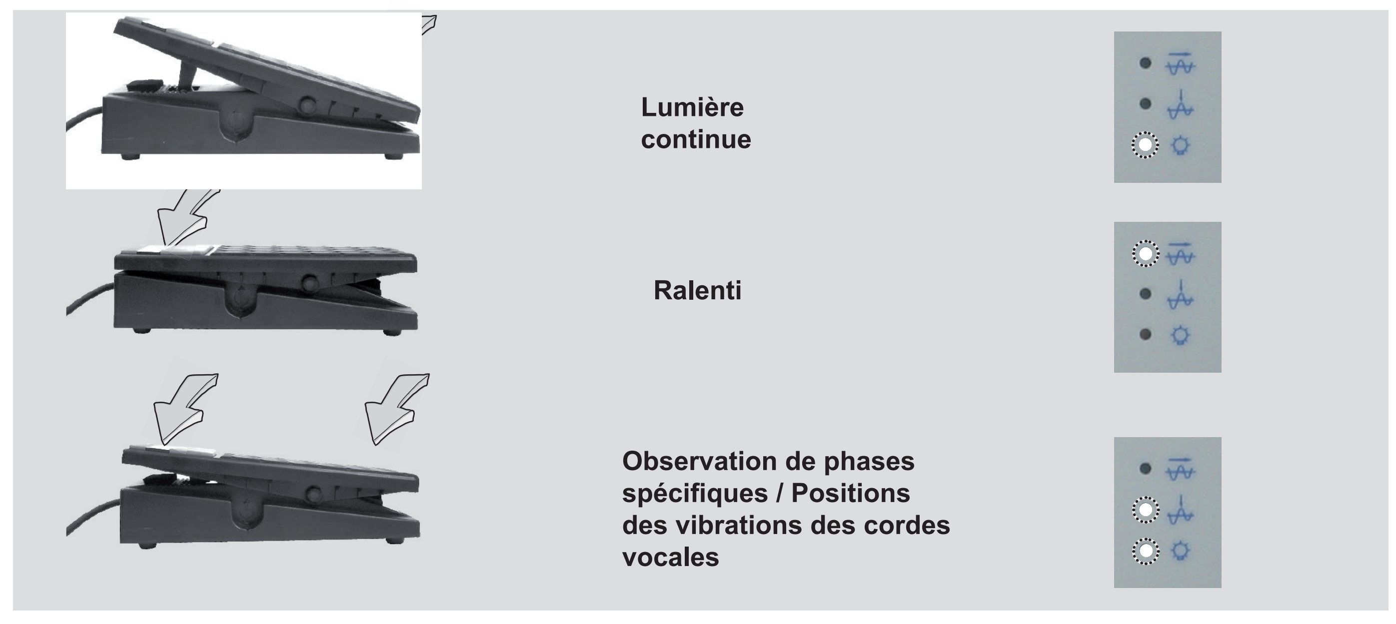
4.7.1 Eléments de commande et face avant de l'appareil



4.7.2 Utilisation



4.7.3 Utilisation de la pédale



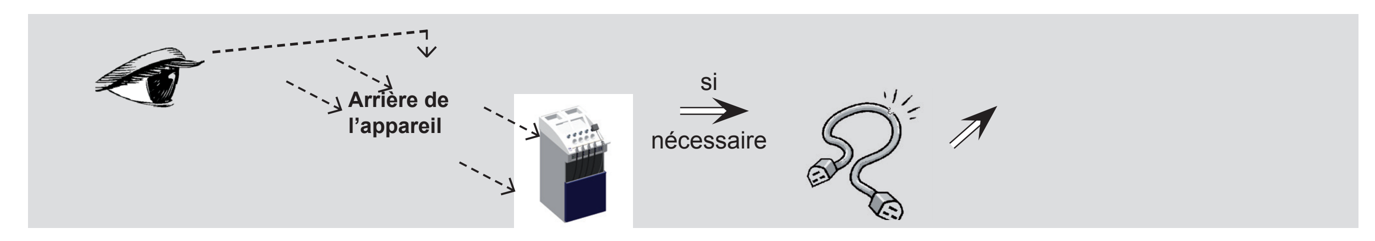


5.1 Conseils fondamentaux concernant le nettoyage et la désinfection

Avant le nettoyage

Eteindre l'interrupteur général de l'ATMOS S 61 Servant vision avant de commencer le nettoyage ou la désinfection.

Avant chaque utilisation :



☞ Les consignes relatives au nettoyage et la désinfection ne remplacent pas les consignes valables pour l'utilisation !

- Essuyez les surfaces de l'unité avec un chiffon humecté avec une solution de désinfection ou de nettoyage.
- Pour le nettoyage et la désinfection, vous pouvez aussi utiliser des sprays ou des lingettes désinfectants. L'utilisation à long terme de désin fectant contenant de l'alcool peut attaquer et embuer la transparence du couvercle protecteur.
- Veillez à ce qu'aucune trace d'humidité ne subsiste. Toujours essuyer tout liquide avec un chiffon à usage unique.
- Dans le cas où du désinfectant aurait été renversé, essuyer rapidement de manière à ce qu'aucun liquide ne pénètre à travers les bords et les jointures.

5.1.1 Nettoyage des surfaces de l'appareil

- Les surfaces de l'ATMOS S 61 Servant vision sont résistantes à tous les produits désinfectants de surface listés dans le chapitre suivant « produits de désinfection conseillés ».
- Essuyez les surfaces de l'unité avec un chiffon humecté avec une solution de désinfection ou de nettoyage.
- Pour le nettoyage et la désinfection, vous pouvez aussi utiliser des sprays ou des lingettes désinfectants.
  - ↳ L'utilisation à long terme de désinfectant contenant de l'alcool peut attaquer et embuer la transparence du couvercle protecteur.

5.1.2 Plateaux à instruments

- Avant désinfection, rincer abondamment les tablettes sous l'eau courante. Il est possible d'ajouter un peu de détergent ou un désinfectant de surface.
  - Otez ensuite tous les résidus de ces produits en rinçant abondamment les tablettes.

  Les plateaux en aluminium anodisé et les plateaux mélaminés ne sont pas stérilisables !

5.1.3 Supports d'endoscopes

- Les récipients en métal de supports d'endoscopes servant uniquement à conserver les endoscopes nettoyés et désinfectés. Nettoyer, puis désinfecter. A cet effet, ôtez le bouchon de fermeture à l'extrémité inférieure.



■ Ne déposer que des instruments propres sur les supports !
■ Nettoyer et désinfecter régulièrement les supports à instruments !



5.2 Produits de désinfection des instruments conseillés

Instruments, manuelle

Désinfectant	Matières contenues	Dans 100 g	Producteur
Korsolex basic (concentré)	Glutaral (Ethylène dioxy) diméthanole Agents de surface, sels, inhibiteurs de corrosion	15,2 g 19,7 g	Bode Chemie,Hamburg
Korsolex extra (concentré)	(Ethylène dioxy) diméthanole Glutaral Chlorure d’ammonium- alkyl diméthyle – C 12 – C 18 – benzyle Agents de surface, chloride d’ammonium didécyl diméthyle Inhibiteurs de corrosion	15,3 g 7,5 g 1,0 g	Bode Chemie, Hamburg
Neodisher Septo MED (concentré)	Dodexylbispropylentriamine Chorlide d’ammonium didécyldiméthyle Agents de surfaces non ioniques, agents odorants	9,2 g 13,0 g	Dr. Weigert, Hamburg
Sekusept actfi (concentre)	Percarbonate de sodium, Phosphonates Agents de surface non ioniques		Ecolab, Düsseldorf
Gigasept FF nouveau (concentré)	Dialdéhyde d’acide succinique Dimethoxitétrahydrofuran Inhibiteurs de corrosion	11,0 g 3,0 g	Schülke & Mayr, Norderstedt

Instruments, machine

Désinfectant	Matières contenues	Dans 100 g	Producteur
Dismoclean 24 Vario (concentré)	Agents de surface, enzymes microcapsules Inhibiteurs de corrosion Agents complexant		Bode Chemie, Hamburg
Dismoclean twin basic/twin zyme			
Dismoclean twin basic	Distributeur d’alcali, agents complexant Inhibiteurs de corrosion		Bode Chemie, Hamburg
Dimoclean twin zyme	Agents actifs de surface, enzymes, stabilisateurs, inhibiteurs de corrosion		
Neodisher MediClean forte (concentre)	Agents de surface non ioniques NTA Enzymes, conservateur	< 5 g 5–15 g	Dr Weigert, Hamburg
Sekumatic MultiClean (concentre)	Phosphates, silicates, hydroxide de kalium, inhibiteurs de corrosion		Ecolab, Düsseldorf
Thermosept alka clean forte (concentre)	Agents de surface non ioniques Agents de surface anioniques, enzymes Polycarboxyle, inhibiteurs de corrosion	< 5 g < 5 g	Schüle & Mayr, Norderstedt

5.3 Produits de désinfection des surfaces conseillés

Désinfectant	Matières contenues	Dans 100 g	Producteur
Diomozon pur (concentré)	Monopéroxyphtalate de magnesium Héxahydrate	80 g	Bode Chemie, Hamburg
Green & Clean SK (concentre)	Chloride alkyldiméthylebenzyl d’ammonium Chloride dialkyldméthyle d’ammonium – chloride d’ammonium	< 1 g	Metasys, Rum (Autriche)
Perform	Pntakalium bis (péroxumonosulfate)-bis(sulphate)	45,0 g	Schülke & Mayr, Norderstedt

En cas d’utilisation de désinfectants contenant de l’aldéhyde ou de l’amine sur un même objet, des décolorations peuvent se produire.



Plan de nettoyage et de désinfection ATMOS S 61 Servant



Qui – Quelle pièce	Quoi – N Nettoyage	Quoi – D Désinfection	Quoi – S Stérilisation	Informations	Quand – Après chaque utilisation	Quand – Quotidien	Quand – Hebdomadaire	Quand – Mensuel	Qui – Personnel formé et expérimenté en retraitement. (inscrire le nom du responsable avec un feutre effaçable à l'eau)
Bocal à sécrétions									
Connexion tubulure	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Couvercle	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Joint	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Filtre anti-bactérien				Remplacement quotidien ou si bouché		X			
Protection anti-éclaboussure	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Bille flottante	X	X		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Tubulure dans le bocal (pour vidange)	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Bocal à sécrétions	X	X		A vider quand le bocal est plein. Au moins une fois par jour. Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Système à usage unique				Jeter et remplacer la poche quand elle est pleine		X			
Rinçage automatique du tuyau									
Embout pour rinçage du tuyau	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
Embout silicone	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
				Remplacement de l'embout silicone				X	
Embout d'aspiration	X			Nettoyage manuel et désinfection après chaque utilisation	X				
		X[2,4,5,6]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Tuyau d'aspiration des sécrétions	X			Rinçage du tuyau d'aspiration des sécrétions avec le système de rinçage du tuyau après chaque utilisation.	X				
		X[2,4,5,6]		Remplacement ou désinfection du tuyau				X	
Réservoir pour rinçage du tuyau	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage avec un goupillon; Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)			X		
Lavage d'oreille / Irrigation thermique du Nystagmus									
Tulipe de rinçage d'oreille	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)	X				
Pistolet	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
Tige d'irrigation	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Protection anti-éclaboussure	X	X[2,4,5,6]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
Embout silicone (usage unique)				Remplacement après chaque utilisation	X				
Embout de rinçage	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)	X				
Filtre d'hygiène				Voir notice d'utilisation filtre d'hygiène				X	
Couvercle de rinçage avec tuyau de rinçage	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Flacon de rinçage	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage et désinfection; lavage dans le lave-vaisselle, programme verre		X			
Spray à médicaments / Politzer									
Pistolet air comprimé	X	X[3]		Nettoyage manuel et désinfection		X			
Tige pour sprayer	X			Nettoyage et désinfection après chaque utilisation	X				
		X[2,4,5,6]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Tête de sprayer	X	X[2,4,5]		Rinçage multiple à l'eau de la tête de sprayer			X		
Tubulure sur tête de sprayer	X	X		Remplacement hebdomadairedu du tuyau ou en cas de changement de médicament			X		
Flacon pour sprayer	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage au lave-vaisselle, programme verre, une fois par semaine ou en cas de changement de médicament			X		
Olive Politzer	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage manuel et désinfection	X				
Embout Politzer	X	X[2,4,5,6]		Nettoyage manuel et désinfection	X				
Gestion des endoscopes									
Réservoir en plastique	X	X[2,4,5]		Nettoyage avec un goupillon, ensuite, désinfection		X			
Réservoir en métal	X	X[2,4,5,6]				X			
	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Protection anti-choc (embout en téflon pour réservoir métal)	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			

	Qui	Quoi			Informations	Quand				Qui
	Quelle pièce	**R** Nettoyage	**D** Désinfection	**S** Stérilisation		Après chaque utilisation	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Personnel formé et expérimenté en retraitement. (inscrire le nom du responsable avec un feutre effaçable à l'eau)
Gestion des instruments										
	Instruments ORL	X	X[2,4,5]	X	Tout de suite après utilisation plonger les instruments dans une solution. Veiller à éliminer les bulles d'air. Après la durée de désinfection indiquée, rincer à l'eau, essuyer et stériliser. Se référer de plus au mode d'emploi des instruments ORL ATMOS	X				
	Bac d'égouttement pour instruments	X	X[2,4,5]		Nettoyage et désinfection (mécanique ou manuel)		X			
	Bac à instruments utilisés avec couvercle	X	X[2,4,5]		Nettoyage avec un goupillon, ensuite, désinfection (mécanique ou manuel)		X			
Visualisation										
	ATMOS Cam 21 / 31	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter	X				
	ATMOS Strobo 21 LED	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Endoscope flexible	X	X[1)]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter	X				
	Endoscope rigide	X	X[1)]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter	X				
	Laryngoscope	X	X[1)]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter	X				
	Câble de lumière	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Source de lumière	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Microscope	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Lampe frontale	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
Chirurgie par radiofréquence										
	ATMOS RS 221 (surface de l'appareil)	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Poignée ergonomique	X	X[1,3]	X[1)]	Essuyer pour nettoyer et désinfecter	X				
	Pincette bipolaire	X	X[1,3]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter : utilisation de produits nettoyants enzymatiques	X				
	Electrode bipolaire	X	X[1,3]	X[1)]		X				
	Câble pour électrode bipolaire	X	X[1,3]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter : utilisation de produits nettoyants enzymatiques	X				
	Electrode neutre	X	X[1,3]	X[1)]		X				
	Câble pour élecrode neutre	X	X[1,3]	X[1)]	Tout de suite après utilisation, premier nettoyage en essuyant pour désinfecter : utilisation de produits nettoyants enzymatiques	X				
	Electrodes ORL	X	X[1,3]	X[1)]		X				
Surfaces										
	Coffrage	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Capot roulant	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Cadre système	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Tiroirs	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Tablette d'écriture	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Dépôt des instruments	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Préchauffe miroirs	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter		X			
	Distributeur de papiers abaisse-langue et coton	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter, quotidiennement ou lors du remplissage		X			
	Bac à déchets	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter, quotidiennement ou lors du remplissage		X			
	Plateau à instruments	X	X[3]		Essuyer pour nettoyer et désinfecter, quotidiennement ou lors du remplissage		X			

Produits de désinfection conseillés :

[3)] Désinfection des surfaces pour surfaces laquées :

- Green & Clean SK (ATMOS)
- Dismozon® pur (Bode Chemie)
- Kohrsolin® FF (Bode Chemie)
- Perform® (Schülke & Mayr)
- Terralin® Protect (Schülke & Mayr)

Autres surfaces :

- Dismozon® pur (Bode Chemie)
- Kohrsolin® FF (Bode Chemie)
- Bacillocid® rasant (Bode Chemie)
- Mikrobac® forte (Bode Chemie)
- Perform® (Schülke & Mayr)
- Terralin® Protect (Schülke & Mayr)
- Désinfection des surfaces FD 312 (Dürr Dental)
- Désinfection rapide B 30 (Orochemie)

[4)] Instruments, à la main :

- Korsolex® AF (Bode Chemie)
- Korsolex® basic (Bode Chemie)
- Korsolex® plus (Bode Chemie)
- Korsolex® extra (Bode Chemie)
- neodisher® Septo MED (Dr. Weigert)
- neodisher® Septo 3000 (Dr. Weigert)
- Sekusept® PLUS (Ecolab)
- Sekusept® aktiv (Ecolab)
- Gigasept® Instru AF (Schülke & Mayr)
- Gigazyme® (Schülke & Mayr)
- Gigasept FF neu (Schülke & Mayr)

[5)] Instruments, à la machine :

- Dismoclean® 21 clean (Bode Chemie)
- Dismoclean® 24 Vario (Bode Chemie)
- Dismoclean® 28 alka one (Bode Chemie)
- Dismoclean® twin basic/twin zyme (Bode Chemie)
- neodisher® FA (Dr. Weigert)
- neodisher® FA forte (Dr. Weigert)
- neodisher® MediClean forte (Dr. Weigert)
- Thermosept® alka clean forte (Schülke & Mayr)
- Thermosept® RKN-zym (Schülke & Mayr)

Pour les concentrations, les temps de trempage, la température, la compatibilité avec les matériaux, veuillez vous référer aux données du fabricant.

Informations importantes

Nettoyer et désinfecter en essuyant : toutes les surfaces doivent être essuyées à l'aide d'un chiffon (usage unique) humidifié avec un produit désinfectant : essuyer uniformément, laisser sécher.

[1)] Veuillez respecter la notice d'utilisation du fabricant.
[2)] De préférence, nettoyage et désinfection mécanique
[6)] Matériau indéformable à 134° C

De mauvaises concentrations peuvent endommager le matériel !

Ce plan d'hygiène a été mis en place sur la base de la loi concernant les produits médicaux, de la MPBetreibV, §18 IfSG et des conseils de l'institut Robert Koch. Les différentes étapes de retraitement ont été fixées sur la base des conseils «Exigences concernant le retraitement de produits médicaux» de l'institut Robert Koch. Une évaluation selon des groupes de risques qualifiés de non critiques, semi critiques et critiques a été effectuée.
Les mesures indiquées dans ce plan d'hygiène sont des conseils d'ATMOS MedizinTechnik. Toute étape de retraitement supplémentaire est de la responsabilité de l'utilisateur. Les produits de désinfection conseillés dans ce plan d'hygiène sont des produits de désinfection listés (VAH/RKI-Liste) et ont été testés pour leur compatibilité avec les matériaux de l'ATMOS S 61 Servant. La garantie ATMOS ne couvre aucun dommage sur les matériaux du à une utilisation de produits de désinfection autres, non conseillés, ou selon de mauvaises concentrations.
Les patients soupçonnées d'être atteints d'une encéphalopathie spongiforme (CJK, vCJK etc.) doivent être traités dans des installations disposant de possibilités adéquates de prévention des infections.
Le retraitement des instruments et des matériaux réutilisables ne doit être effectué que dans des installations certifiées Management de qualité selon DIN EN ISO ISO 13485.
Toujours respecter la législation concernant les dispositifs médicaux, les directives de l'institut Robert Koch, ainsi que toute autre réglementation concernant les produits médicaux.

ATMOS MEDICAL FRANCE
3 Allée des Maraîchers - 13013 MARSEILLE – France
Tél : + 33 4 91 44 32 94 – Fax : + 33 4 91 44 39 68
info@atmosfrance.fr - www.atmosmed.fr

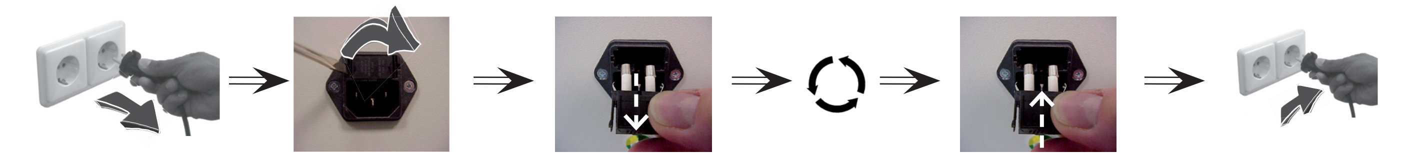
7.0 Entretien et maintenance



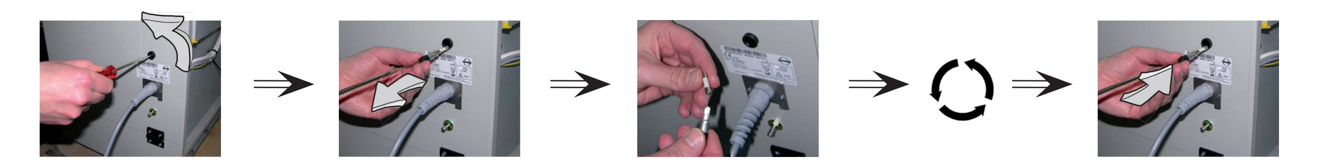
- L’unité ATMOS S 61 Servant Vision doit être soumise à un contrôle technique de sécurité une fois par an. Nous conseillons de plus un entretien annuel selon la notice technique.

7.1 Remplacement de fusible

7.1.1 Prise trois pôles



7.1.2 Prise fixe



7.2 Remplacement des lampes



Avant d’ouvrir l’unité, éteindre l’interrupteur principal et retirer la prise du secteur !

Attention, les lampes halogènes utilisées peuvent encore être chaudes !

Ne jamais toucher directement la tête d’une nouvelle lampe avec les doigts. Employer pour cela un chiffon doux.

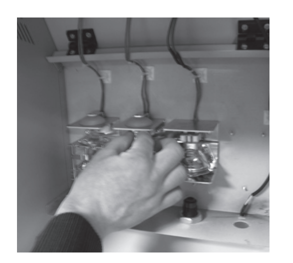
A)



Ne jamais toucher directement la tête d’une nouvelle lampe avec les doigts. Employer pour cela un chiffon doux.



Ouvrir précautionneusement le clapet vers l’avant : attention, les câbles sont reliés à l’unité !



Retirer la lampe usagée avec précaution ; avec deux doigts, retirer la lampe de son support, vers l’avant

Mettre en place la nouvelle lampe et contrôler son bon positionnement.

B)



Débloquer le levier vers le bas



Retirer la lampe vers l’avant



Description	Cause possible	Solution
Module de lumière		
Les lumières du canal de lumière halogène sont rouges	> Aérateur défectueux	Aérateur défectueux : contacter le SAV ATMOS
	> Aérateur bloqué	Eteindre et rallumer
Pas de lumière	> La lampe est cassée	Remplacer la lampe
	> Electronique défectueuse	Contacter le SAV ATMOS
	> Fusible pour transformeur halogène défectueux	Contacter le SAV ATMOS
La LED de la touche d’activation est orange au lieu d’être verte	> 90% de la durée de fonctionnement de la lampe halogène sont atteintst.	Acheter une nouvelle lampe
La lampe de contrôle verte sur l’interrupteur ne s’allume pas, aucune fonction de l’appareil	> La prise n’est pas enclenchée	Reconnecter l’appareil
	> Fusible de l’appareil défectueux	Remplacer le fusible
La lampe de contrôle verte de l’interrupteur s’allume, mais aucune fonction de l’appareil	> Prise défectueuse	Contacter le SAV ATMOS
	> Fusible de la prise défectueuse	Contacter le SAV ATMOS
Pédale		
Pas de changement de canal par la pédale	> La pédale n’est pas ou mal connectée	Connecter correctement la prise à l’appareil
	> La pédale est défectueuse	Remplacer la pédale
	> Il n’existe qu’un seul canal de lumière	Si nécessaire, équipez-vous auprès d’ATMOS
Microscope		
Pas d’activation / désactivation du canal de lumière pour le microscope par le bras du microscope	> Le câble de contact n’est pas ou est mal connecté	Bien connecter le câble avec l’appareil
	> Le contact dans le bras du microscope est déréglé / défectueux	Contacter le SAV ATMOS



Accessoires pour source de lumière froide halogène	
Adaptateur Storz	**507.0940.5**
Adaptateur Olympus	**507.0940.6**
Adaptateur Pentax	**507.0940.7**
Adaptateur Wolf	**507.0940.8**

Accessoires pour module de lumière LED	
Source de lumière LED ATMOS LS 21 LED Source de lumière LED pour connexion directe à l'endoscope ou au Laryngoscope avec LED lumière blanche haute performance. 2 Watts / 50 Lumen, longévité des LED env. 50.000 h, connexion rapide à toutes les optiques.	**507.4600.0**

Accessoires pour sources de lumière LED	
Source de lumière LED ATMOS LS 21 LED Source de lumière LED pour connexion directe à l'endoscope ou au Laryngoscope avec LED lumière blanche haute performance. 2 Watts / 50 Lumen, longévité des LED env. 50.000 h, connexion rapide à toutes les optiques.	**507.4510.0**
Chargeur rapide universel (100 – 240 V) Avec assortiment d'adaptateurs	**011.1199.0**

Accessoires gestion d'endoscopes	
Adaptateur de protection contre les coups Pour endoscopes Ø 2,8 – 4 mm, téflon, pour support métal	**508.0777.5**
Adaptateur de fixation pour support en matière plastique	**508.0782.0**

Accessoires stroboscope LED	
Adaptateur de résonance corporelle	**507.4775.0**

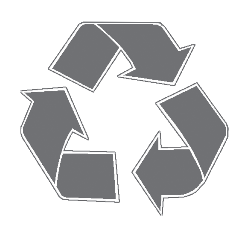
10.0 Caractéristiques techniques en équipement complet

Prêtez également attention aux caractéristiques techniques des appareils décrites dans les modes d'emploi spécifiques.

Alimentation	230 V~ ± 10 %; 50/60 Hz Alimentation spéciale 100 V~ ± 10 %; 50/60 Hz 115 V~ ± 10 %; 60 Hz 127 V~ ± 10 %; 60 Hz
Consommation électrique	max. 1,3 A (230 V~) max. 3,0 A (100 V~)
Performance absorbée	max. 300 VA
Connexion	Prise fixe
Fusible	T 6,3 A/H
Autres sécurités	Fusibles internes sur la carte électronique et dans le transformateur
Lumière froide halogène	15 V, 150 W, longévité des lampes 50 h, système d'adaptateurs, standard = Storz
Lumière froide halogène haute performance	24 V, 150 W, longévité des lampes 50 h, système d'adaptateurs, standard = Storz
Module de lumière LED	Alimentation électrique LED réglée 700 mA
Adaptateur	Olympus, Wolf, Pentax
Gestion des endoscopes	Pour optiques rigides et flexibles (longueur maximale 500 mm), un réservoir pour optiques propres, un pour optiques souillées
Chauffage des endoscopes	Pour quatre réservoirs, température des réservoirs environ 40°C
Surveillance de la désin-fection	Minuterie réglable
Durée d'utilisation	Utilisation continue
Résistance de fil de protection	max. 0,2 Ω bei vec prise fixe
Courant de fuite de la terre	max. 5,0 mA vec prise fixe
Conditions d'environnement	
Transport / Stockage	-10...+50°C +30...95 % d'humidité de l'air sans condensation avec une pression atmosphérique de 500...1060 hPa
Utilisation	+10...+35°C 30...95 % d'humidité de l'air sans condensation avec une pression atmosphérique de 700...1060 hPa
Dimensions H x l x P	88,5 x 41,2 x 54,0 cm
Poids	15 - 30 kg
Contrôles techniques de sécurité récurrents	Obligation de procéder à un contrôle technique de sécurité par an. ATMOS conseille de plus un entretien annuel tel qu'indiqué dans la notice technique
Classe de protection (EN 60601-1)	I
Degré de protection	Anwendungsteile Typ BF
Catégorie de protection	IP X0
Classification selon Annexe IX Directive CE 93/42/CEE	I
Marquage CE	CE
Normes utilisées	EN 60601-1 EN 60 601-1-2 EN 60 601-2-18
Code UDMNS	10-585 Unité de consultation ORL
Code GMDN	11585
Nr Ident.	531.0000.0 (230 V); 531.0001.0 (100 V); 531.0002.0 (115 V); 531.0003.0 (127 V)

11.0 Elimination du produit





- Les matériaux du coffrage sont entièrement recyclables
- L'ATMOS S 61 Servant Vision ne comporte pas de matières dangereuses.
- Les éléments composant l'ATMOS S 61 Servant Vision doivent être éliminées en respectant la réglementation. Trier les matériaux avec soin.

12.0 Conseils concernant la compatibilité électromagnétique



- Les appareils médicaux électriques doivent répondre à des mesures de sécurité spéciales concernant la compatibilité électromagnétique et doivent être installés dans le respect des conseils concernant la compatibilité électromagnétique listés ci-après.
- Des installations portables et mobiles de communication HF peuvent influer sur le fonctionnement des appareils médicaux électriques.
- L'utilisation de tout autre accessoire, tout autre convertisseur et câble que ceux qui accompagnent l'appareil peuvent augmenter les émissions ou amoindrir le degré de protection de l'appareil ou du système.

14.4 Directives et explications du constructeur - émissions électromagnétiques

L'ATMOS S 61 Servant visionest prévu pour un environnement équivalent à celui décrit ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'ATMOS S 61 Servant visiondoit s'assurer que l'appareil est bien utilisé dans un tel milieu.

Mesures d'émissions	Equivalence	Environnement électromagnétique
Emissions HF selon CISPRR 11	Groupe 1	L'ATMOS S 61 Servant Vision utilise l'énergie HF uniquement pour son fonctionnement interne. C'est pourquoi ses émissions HF sont très faibles, et il est improbable que des appareils électriques avoisinants soient dérangés
Emissions HF selon CISPRR 11	Classe B	L'ATMOS S 61 Servant Vision est prévu pour une utilisation à tout endroit, y compris à domicile ou connecté à un réseau d'alimentation couvrant également des bâtiments d'habitation
Emissions à l'occasion de survibrations selon IEC 61000-3-2	Classe A	
Emissions de variations de tension selon IEC 61000-3-3	Non utilisable	

12.2 Directives et explications du constructeur – protection électromagnétique

L'ATMOS S 61 Servant visionest prévu pour un environnement équivalent à celui décrit ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'ATMOS S 61 Servant visiondoit s'assurer que l'appareil est bien utilisé dans un tel milieu.

Contrôles de la protection	Niveau de contrôle IEC 60601	Niveau de concordance	Environnement électromagnétique – Directives
Décharge d'électricité statique selon IEC 61000-4-2	± 6 kV décharge de contact ± 8 kV décharge de contact	± 6 kVdécharge de contact ± 8 kV décharge de contact	Les sols devraient être en bois ou béton ou recouverts de carreaux de céramique. Si le sol est couvert par un matériau synthétique, l'humidité relative de l'air doit être d'au moins 30%.
Perturbations électriques rapides (Bursts) selon IEC 61000-4-4	± 2 kV pour le câble d'alimentation ± 1 kV pour les câbles d'entrée et de sortie	± 2 kV pour le câble d'alimentation	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle utilisée dans un environnement commercial ou hospitalier
Tensions de choc (Surges) selon IEC 60100-4-5	± 1 kV voltage équilibré ± 2 kV voltage mode commun	± 1 kV voltage équilibré ± 2 kV voltage mode commun	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle utilisée dans un environnement commercial ou hospitalier.
Champ magnétique avec la fréquence d'utilisation (50/60 Hz) selon IEC 61000-4-8	3 A/m	nicht anwendbar!	Avec une fréquence réseau, les champs magnétiques devraient correspondre aux taux typiques, comme on les trouve dans un environnement commercial ou hospitalier.

12.0 Conseils concernant la compatibilité électromagnétique

Contrôles de la protection	**Niveau de contrôle IEC 60601**	**Niveau de concordance**	**Environnement électromagnétique – Directives**
Chutes de tension, interruptions brèves et variations de la tension d'alimentation selon IEC 61000-4-11	< 5 % U_T (> 95 % chute de U_T pour 0,5 période) 40 % U_T (60% chute de U_T pour 5 période) 70 % U_T (30% chute de U_T pour 25 période) < 5 % U_T (> 95 % chute de U_T pour 5 secondes)	< 5 % U_T (> 95 % chute de U_T pour 0,5 période) 40 % U_T (60% chute de U_T pour 5 période) 70 % U_T (30% chute de U_T pour 25 période) < 5 % U_T (> 95 % chute de U_T pour 5 secondes)	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle utilisée dans un environnement commercial ou hospitalier. Si l'utilisateur de l'ATMOS S 61 Servant vision veut profiter d'une fonction continue même en cas d'interruption de l'alimentation en courant, il est conseillé d'alimenter la ATMOS S 61 Servant vision par une source d'alimentation ne risquant pas d'interruption, ou par une batterie.
REMARQUE U_T est la tension alternative du secteur avant l'utilisation du niveau de contrôle			

12.3 Directives et explications du constructeur – protection électromagnétique

L'ATMOS S 61 Servant ENT worksation est prévu pour un environnement équivalent à celui décrit ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'ATMOSS 61 Servant ENT worksation doit s'assurer que l'appareil est bien utilisé dans un tel milieu.

Contrôles de la protection	**Niveau de contrôle IEC 60601**	**Niveau de concordance**	**Environnement électromagnétique – Directives**
Perturbation conduite selon IEC 61000-4-6	3 V_{eff} 150 kHz bis 80 MHz	10 V	Les appareils portables ou mobiles ne doivent pas être utilisés à moins de la distance de sécurité conseillée (câble compris) ; distance calculée selon la fréquence d'émission : **Distance de sécurité conseillée** $d = (3,5 / V_1) * \sqrt{P}$ $d = (3,5 / E_1) * \sqrt{P}$ $d = (7 / E_1) * \sqrt{P}$ avec P comme puissance nominale de l'émetteur en Watts (W) selon les données du constructeur et d comme distance minimum de sécurité en mètres Le champ de l'émetteur stationnaire devrait, pour toutes les fréquences, être inférieure, selon un examen sur site a, au niveau de concordance b. Dans l'environnement d'appareils portant le pictogramme suivant, des perturbations sont possibles.
Perturbations HF rayonnante selon IEC 61000-4-3	3 V/m 80 MHz bis 2,5 GHz	10 V/m	

REMARQUE 1	A 80 MHz et 800 MHz vaut le niveau de fréquence supérieur
REMARQUE 2	Ces directives ne sont peut-être pas applicables dans tous les cas. La propagation électromagnétique est influencée par l'absorption et la réflexion des bâtiments, des objets et des hommes
a	Le champ d'émetteurs stationnaires tels que des stations de base de téléphone ou de postes émetteurs-récepteurs mobiles, d'émetteurs radio ou télé ne peuvent en théorie pas être prédéfinis de manière exacte. Pour évaluer l'environnement électromagnétique d'un émetteur stationnaire, il faut procéder à une étude du site. Si la puissance du champ mesurée à l'endroit où doit être utilisée l'ATMOS S 61 Servant vision est supérieure au niveau de concordance précité, il faut surveiller l'ATMOS S 61 Servant vision, afin de vérifier son fonctionnement. Si l'appareil présente des caractéristiques inhabituelles, d'autres mesures peuvent être nécessaires, comme par exemple une orientation différente, ou un autre emplacement pour l'utilisation de l'ATMOS S 61 Servant vision.
b	Au-delà d'un niveau de fréquence de 150 kHz à 80 MHz, la puissance de champ devrait être inférieure à 10 V/m.

12.4 Distances de sécurité conseillées entre les appareils de télécommunication HF portables et mobiles et l'ATMOS S 61 Servant vision

L'ATMOS S 61 Servant vision est prévu pour une utilisation dans un environnement électromagnétique, dans lequel les perturbations HF sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur de l'ATMOS S 61 Servant vision peut aider à éviter les perturbations électromagnétiques en respectant une distance minimale vis-à-vis des appareils de télécommunication HF portables et mobiles (émetteurs) et l'ATMOS S 61 Servant vision – distance minimale dépendante de la puissance de sortie de l'appareil de communication, telle qu'indiquée ci-dessous.

Distances de sécurité conseillées entre les appareils de télécommunication HF portables et mobiles et l'ATMOS S 61 Servant vision			
L'ATMOS S 61 Servant vision est prévue pour une utilisation dans un environnement électromagnétique, dans lequel les perturbations HF sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur de l'ATMOS S 61 Servant vision peut aider à éviter les perturbations électromagnétiques en respectant une distance minimale vis-à-vis des appareils de télécommunication HF portables et mobiles (émetteurs) et l'ATMOS S 61 Servant vision – distance minimale dépendante de la puissance de sortie de l'appareil de communication, telle qu'indiquée ci-dessous.			
	Distance de sécurité, dépendante de la fréquence d'émission		
Puissance nominale de l'émetteur **W**	**150 kHz à 80 MHz** **$d = (3,5/V_1) * \sqrt{(P)}$**	**80 MHz à 800 MHz** **$d = (3,5/E_1) * \sqrt{(P)}$**	**800 MHz à 2,5 GHz** **$d = (7/E_1) * \sqrt{(P)}$**
0,01	0,1167	0,1167	0,2333
0,1	0,3689	0,3689	0,7379
1,0	1,1667	1,1667	2,3333
10	3,6893	3,6893	7,3786
100	11,6667	11,6667	23,3333
Pour des émetteurs dont la puissance maximale n'est pas indiquée dans le tableau ci-dessous, la distance de sécurité conseillée d en mètres peut être calculée en fonction de la formule figurant en haut de la rubrique, P étant la puissance maximale de l'émetteur en Watts (W) selon les données du constructeur de l'émetteur.			
REMARQUE 1 A 80 MHz et 800 MHz vaut le niveau de fréquence supérieur			
REMARQUE 2 Ces directives ne sont peut-être pas applicables dans tous les cas. La propagation électromagnétique est influencée par l'absorption et la réflexion des bâtiments, des objets et des hommes			



1. Conditions d'achat à crédit

Le contrat de vente est régi par la loi n° 78-22 du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit, et plus particulièrement par son article 2.

En vertu de l'article 7 de cette même loi, le contrat devient parfait dès l'acceptation de l'offre préalable par l'emprunteur.

Toutefois, l'emprunteur peut, dans un délai de sept jours à compter de l'acceptation de l'offre, revenir sur son engagement ; en vertu de l'article 13 de cette même loi, le contrat n'est pas résolu si, avant l'expiration du délai de sept jours prévu ci-dessus, l'acquéreur paie comptant.

ATMOS MEDICAL FRANCE est liée par ses offres si ces dernières sont immédiatement acceptées.

2. Commande

Chaque commande est acceptée après confirmation écrite ou livraison. Chaque commande fait l'objet d'une information exacte et détaillée. Les erreurs ou omissions éventuelles ne pourront en aucun cas être imputées à ATMOS MEDICAL FRANCE.

3. Livraison

La date de livraison inscrite sur le bon de commande ne peut en aucun cas lier la Société ATMOS MEDICAL FRANCE.

La date à respecter par la Société ATMOS MEDICAL FRANCE sera la date inscrite sur la confirmation de commande envoyée au client, sans toutefois que le retard dans la livraison puisse donner lieu à des pénalités ou indemnités d'aucune sorte.

Le délai de livraison est admis, par conséquent, à compter du départ de l'usine.

Aucune autre conception du délai de livraison ne sera admise.

ATMOS MEDICAL FRANCE se réserve le droit de fournir exclusivement au revendeur tout matériel technico-médical exigeant de ce dernier une installation et/ou des instructions particulières.

Pour les livraisons effectuées par un négociant spécialisé (par exemple pour les appareils ORL ou aspirations chirurgicales), la Société ATMOS MEDICAL FRANCE se réserve le droit d'adresser directement le matériel à l'acheteur avec une facture de tous les frais engagés.

4. Prix

Le prix du matériel s'entend non seulement du prix du bien en lui-même, mais également du prix de l'emballage, du transport et de l'assurance.

5. Conditions de paiement - Imputation

Si notre confirmation de commande ne fait pas mention de conditions de paiement spéciales, nos factures sont à payer sous 21 jours à compter de la date de facture. Nous sommes en droit d'exiger des intérêts à hauteur de 2 points de pourcentage au-dessus du taux de base de la Bangue de France. Si le client est en retard de paiement, nous sommes en droit d'exiger des intérêts de retard à hauteur de 5 poins de pourcentage au-delà du taux de bse de la Banque de France. Si nous pouvons prouver un dommage dû à ce retard de paiement, nous avons le droit de le faire valoir.

6. Garantie

Une garantie d'un an pour les appareils ORL et de trois ans pour les appareils d'aspiration est consentie à l'acheteur, sous réserve du paiement intégral du matériel dans les délais convenus.

Cette garantie se limite strictement aux appareils défectueux dont la défaillance résulte d'une malfaçon et/ou d'une mauvaise installation imputables à la Société ATMOS MEDICAL FRANCE.

Cette garantie consiste en la prise en charge financière de toutes les réparations à apporter par la Société ATMOS MEDICAL FRANCE, les frais d'expédition et de réinstallation demeurant à la charge de l'acheteur.

Aucune garantie n'est donnée pour les dommages résultant des causes suivantes : utilisation inadaptée ou impropre, particulièrement en cas de non-observation des instructions d'utilisation du matériel, faute d'installation ou de mise en marche, par l'acheteur ou un tiers, maintenance incorrecte, usage anormal et usage incorrect ou abusif. Si les appareils ainsi que les batteries sont livrés et installés par un intermédiaire spécialisé, celui-ci sera responsable de l'installation et de la maintenance.

Aucune réclamation ne peut être faite pour des appareils et accessoires livrés par la Société ATMOS MEDICAL FRANCE.

Pour des erreurs qui incomberaient à la Société ATMOS MEDICAL FRANCE, cette dernière délivre, après retour du matériel, soit un appareil équivalent sans frais supplémentaire, soit une lettre de crédit. L'acheteur n'est autorisé à retourner l'appareil défectueux que si la Société ATMOS MEDICAL FRANCE lui a préalablement donné son consentement écrit. Cette faculté de reprise ne joue pas pour les fabrications spéciales.

7. Caractéristiques

Les caractéristiques des appareils ne peuvent être relevées que par des experts agréés ou des techniciens de la Société ATMOS MEDICAL FRANCE.

De même, le constructeur ou le négociant ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des résultats thérapeutiques des utilisateurs.

8. Clause attributive de compétence

Tous les litiges auxquels la présente vente pourra donner lieu, tant pour sa validité que pour son interprétation, son exécution et sa résiliation, seraient de la compétence du Tribunal de Commerce ou du Tribunal de Grande Instance de Marseille, auxquels les parties déclarent faire attribution de compétence.

9. Réserve de propriété

Le matériel demeure la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement du prix convenu. La remise de traites ou de titres créant une obligation de payer ne constitue pas paiement au sens de la présente disposition. L'utilisateur ne peut pas donner le matériel en gage ou en transférer la propriété en guise de garantie. Le matériel, objet de la vente, ne pourra être transformé par l'utilisateur. En cas de saisie ou de toute autre intervention, l'utilisateur en préviendra immédiatement le vendeur.

10. Conditions de paiement

10a - Sauf indication contraire, le paiement doit s'effectuer net et sans escompte à la date d'échéance figurant sur la facture.

10b - Si le fournisseur accepte des paiements échelonnés, le non-paiement par un client d'une seule échéance, permettra au fournisseur d'exiger le paiement immédiat du solde du prix de la fourniture concernée et de toutes sommes dues au titre de toutes les autres fournitures, même si elles ne sont pas encore échues. Il en sera de même en cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société du fonds de commerce.

10c - Conformément à l'article 33 de l'ordonnance N° 86-1234 du 01.12.1986, dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, elles produiront automatiquement à titre de pénalité pour retard de paiement un intérêt de 1,68 % HT par mois de retard de paiement, (au moins une fois et demie le taux d'intérêt légal). Cette pénalité s'appliquera après relances restées sans effet.

10d - En outre, en cas de recouvrement contentieux, le fournisseur aura le droit de réclamer le remboursement de ses frais de poursuite et une indemnité d'au moins 10 % de la somme due.

10e - Le client ne peut jamais, sous prétexte de réclamation formulée contre le fournisseur, retenir tout ou partie des sommes dues, ni opérer une compensation.

11. Portée de la convention

La présente convention tient lieu de loi entre les parties qui doivent s'y conformer et ne peuvent en aucun cas y déroger.

12. Transfert des risques

Nonobstant les dispositions du paragraphe 8 ci-dessus, les risques afférents aux biens vendus seront assumés par l'acheteur dès la livraison.

13. Clause de transport

Le matériel voyage aux risques et périls de l'utilisateur ; en cas de détérioration pendant le transport, le destinataire doit faire toutes réserves vis-à-vis du transporteur avant de prendre livraison de l'appareil.